

Les abolitions de l'esclavage

Le témoignage des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel

En septembre 1848, le commissaire général de la République de la Guadeloupe, Gatine, rendait compte au ministre de la Marine et des Colonies de « mutations rendues nécessaires dans un assez grand nombre de communes » ordonnées de concert avec le préfet apostolique Dugoujon. Il demandait l'envoi de « nouveaux frères dans le plus bref délai possible ». A Paris, Schœlcher sollicitait à nouveau le père Jean-Marie de Lamennais afin qu'il augmentât ses recrutements de missionnaires volontaires de Bretagne. Il signalait dans *La Réforme* que dans les colonies, « les bons frères de Ploërmel, malgré leur admirable dévouement, ne peuvent suffire à la tâche, et demandent que leur nombre soit augmenté »¹.

Sur place, les frères de Ploërmel portaient témoignage des difficultés liées à la nouvelle politique scolaire, aux contraintes et restrictions dont elle était l'objet et au rôle qui leur avait été dévolu en la matière :

I - Lettre du Frère Marcellin Marie, Frère de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel, à Jean-Marie de La Mennais, Supérieur de la Congrégation.

« Le Marin, Martinique, le 20 mai 1848 ².

Monsieur notre très cher et bien-aimé Père,

Nous attendons de jour en jour l'arrivée de M. Perrinon à la Martinique comme Gouverneur ou, comme le dit le terme républicain, comme commissaire général de la république; nous comptons qu'aussitôt son arrivée il publiera la Liberté; car depuis les premières nouvelles que nous en avons reçues, les choses n'ont guère changé pour les esclaves qui continuent leur train de vie ordinaire, sauf quelques petits écarts occasionnés autant par la faute des maîtres que par celle des esclaves car vous savez que ceux-là voient leur proie leur échapper, ou plutôt comme me le disait un curé l'autre jour, c'est l'enfer qui perd ses victimes et cela le fait se déchaîner contre tout ce qui a rapport à ce but, c'est pourquoi quelques maîtres jaloux et déconcertés chassent leurs esclaves avec ignominie, ne leur laissant pas même emporter ce qui est à eux et leur défendant de mettre les pieds dans les cases de l'habitation; c'est ce qu'on vient de me raconter d'un maître d'une paroisse voisine du Marin; et les nègres voyant leur liberté à deux jours de distance, ne sont pas trop décidés à se laisser maltraiter; je n'ai cependant aucune connaissance d'aucun délit de leur part, seulement il y en a qui refusent de faire ce qu'on appelle le quart, qui consiste à veiller pour soigner le sucre pendant la nuit, quand le moulin marche, mais ceux-là sont en petit nombre; dans toutes les habitations où les maîtres et les esclaves sont bien ensemble, tout le travail se fait tranquillement.

Ce qui irrite les maîtres, c'est l'indemnité qu'ils craignent de ne pas recevoir car le bruit court, qu'il n'y en aura point ou qu'elle sera très minime, et cela fera un grand vide chez beaucoup de personnes; voici comment, il y a ici un grand nombre de petits propriétaires d'esclaves qui n'ont pour toute existence que le loyer de deux ou trois bons esclaves qui payent à leurs maîtres de 15 à 40 francs par mois; et parmi ces maîtres il y a des blancs déjà avancés en âge et surtout des femmes qui n'ont aucune espèce d'industrie et qui, par le moyen de deux ou trois loyers d'esclaves, vivent fort honorablement; s'il n'y a point d'indemnité, que deviendront toutes ces personnes-là ! Ce n'est pas tout; beaucoup de propriétaires de grandes habitations devaient plus que leurs habitations ne valent; s'il n'y a point d'indemnité, que deviendront-ils et comment payeront-ils leurs travailleurs libres ? et s'il y a ici une loi

¹ Numéro de *La Réforme* du 29 novembre 1848.

² Archives de la Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne, Rome, pièce 173-A-98.

Les abolitions de l'esclavage

d'expropriation forcée, la plupart seront chassés honteusement de leurs propriétés qui, depuis longtemps, n'étaient à eux que de nom. Jugez d'après cela si ces gens-là dorment tranquilles et s'ils se voient volontiers dépouiller de leurs esclaves, et quelques-uns de ceux-ci se rappelant les traitements barbares que des maîtres impies leur ont fait souffrir, ne les regardent pas de trop bon œil, surtout ceux auxquels on a coupé l'oreille pour la leur faire manger et autres choses semblables; vous sentez combien de tels impies ont à redouter la vengeance de ceux qui ont souffert ces châtiments atroces et combien ces pauvres esclaves ont besoin de vertu et de grâces pour oublier ce qu'on leur a fait, c'est donc pour eux, Mon Père, qu'il faut prier Dieu de leur accorder la grâce d'oublier le passé, de pardonner pour que Dieu leur pardonne; c'est en ce point que la douce morale de l'Evangile opérerait une heureuse influence sur les cœurs de tous ces hommes qui l'ignorent ou qui la connaissent mal, nous en avons des preuves évidentes dans la conduite que tiennent ceux qui reçoivent les instructions charitables de notre infatigable et inimitable Frère Arthur au Fort-de-France, voilà mon cher Père, un frère qui se couvre de lauriers pour l'éternité; Dieu sait combien il a souffert sous le Frère Mathieu, l'année dernière, pauvre frère, il me racontait ses peines; il y avait de quoi déconcerter tout autre courage que le sien, aussi je ne manquais point de lui dire: Mon frère, vous êtes heureux et Dieu vous éprouve de peur que vous ne vous glorifiez du grand bien que vous faites.

Maintenant, parlons un peu de nos établissements de la Martinique. D'après la lettre du Ministre de la Marine et des Colonies en date du vingt mars dernier, la République a l'air de nous choisir exclusivement pour instituteurs des colonies françaises. Voici à ce sujet une réflexion que j'ai communiquée au Frère Ambroise et dont je crois qu'il vous a parlé sous un autre point de vue que sous celui où je vais vous en parler.

Le grand nombre d'enfants qui nous accablent partout ne nous permet pas de donner à nos élèves les plus avancés le degré de perfection que réclame la position de quelques-uns; il faudrait donc pour la perfection et l'extension (sic) de nos écoles et pour le grand contentement des parents qui, presque tous nous donnent la préférence, établir chez nous, sur un seul point de l'île, et pour toute l'île, un établissement d'une école primaire supérieure tenue par trois ou quatre frères, où seraient admis, aux frais du Gouvernement, pour ceux qui ne pourraient payer, et pendant un temps (trois ans) tous les élèves qui se seraient distingués par leur intelligence, par leur conduite, pendant tout le cours de leurs études dans l'école élémentaire ordinaire, dans tous nos établissements de la colonie. Là, ils seraient tenus en uniformes et pendant trois ans chacun; au bout de ce temps, l'élite de ces élèves serait choisie pour être envoyée en France pour concourir aux examens des arts et métiers. Les autres, c'est-à-dire ceux qui ne se sentirait pas de vocation pour la France, seraient choisis pour remplir une place quelconque au service de leur patrie, dans leur pays natal.

En employant ainsi des sujets élevés par les frères, dans la vraie morale chrétienne, la République aurait des hommes intègres dans leur conduite, et qui se feraient honneur de servir fidèlement leur patrie et de la rendre triomphante et tranquille.

Le Frère Ambroise m'écrit que le frère Basilide est à l'hôpital à La Trinité et que dans deux autres établissements, qu'il ne nomme pas, il y a des fièvres. Les frères du Vauclin et du François sont en bonne santé, ceux du Lamentin et du St. Esprit aussi, tout est tranquille au Marin. Le F. Damase, qui est avec moi, ne se porte pas bien, la classe l'affecte trop; il a des dispositions aux vapeurs, je crains l'influence du climat pour lui.

Je vous embrasse de tout mon cœur, votre très humble.

Marcellin Marie ».

II - Lettre du Frère Ambroise à Jean-Marie de La Mennais



Les abolitions de l'esclavage

« Saint-Pierre, le 7 juin 1848.

Mon très cher Père,

Je vous salue de cœur et vous souhaite toujours la grâce et l'amour de notre divin sauveur; ainsi soit-il.

Depuis ma dernière lettre il y a 15 jours, il ne s'est pas passé rien d'extraordinaire ici; seulement depuis la crise de l'émancipation forcée, il s'est organisé une espèce de milice de toutes les classes et dans toute l'île pour veiller à la sécurité publique; ainsi la nuit les patrouilles ont lieu partout et surtout à Saint-Pierre où l'on craint toujours; pour tout vous dire le pays est dans un bien triste état, on a l'air de fraterniser; mais la plus grande méfiance règne: le nègre ayant eu le dessus car on n'a pas voulu tirer sur lui est devenu audacieux et très insolent et menace de revenir à la charge si les décrets relatifs au travail et à leur future position ne leur conviennent pas. Dans ce moment les nègres de St. Domingue viennent de faire un massacre général des gens de couleur qui leur restaient après le massacre des blancs du temps de la révolution française de 1792; et bien ceux-ci vivent dans l'idée d'en faire autant aujourd'hui car ils ne sont pas sans savoir ce qui se passe à Saint-Domingue; nous en sommes si près. Dans ce moment encore beaucoup de familles blanches s'embarquent, les uns vont en Amérique côté ferme, les autres vont en France, enfin la société et le commerce se désorganisent tout à fait et il n'y a plus de confiance, personne ne paie ses dettes et ne fait plus travailler; les ateliers de sucre sont presque tous désorganisés, le nègre ne travaille pas; on attendait tous Mr. Périnon (sic), Commissaire du Gouvernement arrivé avec des lois et des décrets pour essayer de faire quelque chose de mieux et le voilà arrivé il y a cinq jours, et hier nous fûmes appelés à le recevoir avec tous les employés au Gouvernement. Cet homme par ses manières et sa bonne contenance inspire la confiance à tout le monde et à toutes les classes; mais dans un pays de préjugé et une crise comme celle-ci, il aura bien de la peine à faire quelque chose de bon, enfin, le bon Dieu est là et il ne nous arrivera que ce qu'il permettra et nous sommes bien résignés avec le secours de sa grâce, à supporter ce qu'il permettra; ce nouveau Gouverneur qu'on appelle Commissaire nous a adressé un petit compliment à notre tour assez flatteur et encourageant, nous disant que la métropole était très satisfaite de notre service aux colonies et qu'il fallait de plus en plus nous livrer à cette mission divine avec plus de zèle que jamais et que le gouvernement actuel nous soutenait de toute sa force mais qu'il nous fallait des renforts pour établir des écoles et des institutions dans tous les bourgs et les quartiers de l'île pour atteindre à toutes les populations, non seulement les enfants, mais aussi les jeunes gens et les vieillards. Dans presque tous mes rapports, vous savez que j'ai mis un article concernant l'état et la triste position des nègres et si je n'ai pas écrit et si je n'écris pas comme je devrais le faire c'est que les expressions me manquaient pour exprimer mes sentiments à ce sujet; tant je suis convaincu que l'instruction religieuse bien organisée et bien activée sur tous les points des îles pouvait seule sauver les colonies, le nègre est un être abruti de tout temps et ravalé au-dessous des bêtes; vous notre père qui comprenez de quoi est capable un être semblable, il est pire que la bête; car il a une intelligence capable de penser, mais à quoi? à satisfaire ses passions et ses idées vindicatives et capable de faire toutes sortes de maux sans aucune idée pour le bien puisqu'on a fait tout pour l'éloigner de tous les moyens qui pouvaient lui inspirer la connaissance et la crainte de Dieu et lui faire croire qu'il était homme comme les autres; on tâchait de le persuader que son origine était le Diable qui l'avait chié en l'air ou descendant de la race des singes et par conséquent il n'avait rien à espérer pour le ciel et bien cet homme féroce est là aujourd'hui libre pour le matériel et capable de suivre ses passions puisqu'il n'y a plus de fouet ni de discipline qui l'arrêtent, ce ne sera certainement pas par les menaces qu'on le mettra à la raison, ce ne seront pas non plus les sciences ni les inventions industrielles qui le feront venir un homme raisonnable et un bon père de famille; mais bien la religion à laquelle il a naturellement des dispositions marquées comme par le doigt de Dieu mais encore il faut aller le chercher et aller jusqu'à lui pour lui faire goûter insensiblement les vérités de la religion ».